

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## LETTRE POLITIQUE

Ottawa, le 23 novembre, 1923 -- Il y aura bientôt deux ans, le parti libéral sous la vaillante direction du très honorable W. L. Mackenzie-King prenait le pouvoir à Ottawa. On se rappelle dans quelles circonstances il forma son gouvernement. Les libéraux balayaient les provinces de l'Est, les fermiers celles de l'Ouest et les conservateurs prenaient en tout cinquante sièges avec Ontario comme point principal de ralliement.

Les amis de la pensée libérale tendirent la main aux fermiers de l'Ouest qui s'étaient fait élire, comme fermiers, il est vrai, mais sur un programme de plus grande liberté commerciale et en opposition au gouvernement Meighen. Il existait alors de la confusion dans les esprits. La députation de l'Ouest et en général toute celle qui venait des campagnes était nouvelle. Elle ignorait totalement les nécessités politiques. Elle vivait d'illusion, de rêve — éléments qu'il ne faut pas confondre avec le véritable idéalisme.

D'une main heureuse, le premier ministre forma un gouvernement vigoureux composé des meilleures intelligences du pays. Le cabinet actuel peut facilement se comparer, dans son ensemble au groupe des hommes d'Etat fameux qui lancèrent le Canada dans la voie de la prospérité après 1896. Nous ne sommes pas pour faire une énumération de tous les ministres et montrer leurs qualités. Il suffit de peser la valeur des ministres de langue française. Ceux de langue anglaise ne sont pas inférieurs, car plusieurs d'entre eux sont des collègues de sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre avait reçu un programme en devenant chef du parti libéral. Il se devait de le mettre en pratique. Cela ne tarda pas. Alors que tous les pays libres-échangistes de la terre, la Hollande, la Suisse, la Belgique, et même l'Angleterre jugeaient à propos de prélever des droits sur les importations, le gouvernement canadien décida de diminuer les droits de douane, — légèrement, mais il le fit tout de même. Les manufacturiers s'émurent de cette attitude et adoptèrent des résolutions protestant contre cette politique.

Le pays était dans la dèche. Il fallait revenir aux mesures d'avant-guerre dans tous les degrés de l'administration.

Afin de rencontrer les désirs du peuple, le gouvernement décida de ne pas entreprendre de nouveaux travaux publics. Il n'est pas nécessaire d'énumérer les refus. Des délégations de toutes les provinces savent quelle fut la politique du gouvernement. Le ministre des finances alla jusqu'à ne pas balancer son budget, — laissant un écart de 30 millions entre les recettes prévues et les dépenses contrôlables. Il exprima le vœu qu'il y aurait une augmentation suffisante des affaires pour la combler. Les rapports indiquent qu'il a vu juste et que ses espérances vont se réaliser, c'est à dire que les recettes inattendues vont naturellement boucler le budget.

Il restait encore un autre problème à régler. Le gouvernement conservateur avait encombré le service civil. A la faveur de la guerre, on avait organisé un grand nombre de services temporaires, et le gouvernement conservait un grand nombre d'employés sur ses listes, afin de ne jeter personne sur le pavé. Il s'agissait de mettre de l'ordre dans le service et de pratiquer la plus stricte économie.

Le très honorable premier ministre convoqua les chefs de ministères et discuta avec ses collègues le meilleur moyen à prendre pour pratiquer la plus stricte économie. En matières de dépenses contrôlables, dans les dépenses et le paiement des salaires, le gouvernement Mackenzie-King arriva à une diminution de 14 millions en 1922 et plus de 15 millions en 1923.

Sur ce point comme sur tous les autres, le gouvernement remplissait sa promesse.

Il n'est pas nécessaire de discuter le fait que le gouvernement prit le pouvoir à une époque grave sombre de notre existence nationale. Les tories avaient jeté les classes contre les classes. C'est ainsi que campagne des conservateurs souleva les fermiers dans plusieurs provinces et les ouvriers dans les provinces de l'Est. A la faveur de la guerre, les tories avaient isolés les citoyens de langue française, ils avaient été exclus des hautes fonctions du gouvernement. Ils n'avaient jamais de place sur les commissions et on n'en trouvait jamais de qualités pour prendre part aux affaires internationales ou impériales.

Ce fut la tâche du premier ministre King et de ses collègues d'adopter une politique sage et prudente. Ils prirent comme mot d'ordre de rétablir la paix et l'ordre.

Ils évitèrent de jeter le trouble dans le camp des fermiers et cette politique commence à porter ses fruits. Ce mouvement économique-politique semble dans les affres de l'agonie. De part et d'autre, on invite le public à quitter ses attaches de classe pour revenir aux saines traditions de parti. Les soulèvements ouvriers sont moins nombreux

et moins graves qu'il y a quelques années. Dans le domaine social, nous entrons visiblement dans une ère de paix.

Dans les domaines politiques les nouvelles sont bonnes.

Il est vrai que les conservateurs, ou du moins leur chef temporaire M. Meighen redouble d'activité, mais cela indique que le gouvernement fait du bon travail. Si le gouvernement ne gagnait pas tous les jours du terrain, le chef de l'opposition ne se donnerait pas tant de mal.

On doit s'attendre à une forte poussée de la part des conservateurs au cours de la prochaine session. Ils n'ont pas fait preuve de beaucoup d'activité pendant les premières années, mais ils vont rassembler leurs forces. Ils comptent s'unir aux fermiers pour renverser le gouvernement d'ici quelques mois, mais ces derniers sont plus disposés que jamais à coopérer avec les libéraux. Il est même rumeur qu'ils seraient prêts à venir au parti de leurs premières affections sans condition.

Le parti libéral, déclarait l'honorable Ernest Lapointe durant sa visite dans l'Ouest, est assez large pour recevoir toutes les bonnes volontés libérales.

N'est-ce pas Laurier qui déclarait dans son dernier discours publique à Ottawa : "Oublions le passé et soyons encore des libéraux bien unis n'agissant que sous l'aspiration de notre conscience.

"Je ne vous ferai aucun reproche, vous vous êtes déjà blâmés suffisamment vous mêmes, donnez-moi la main. Ne regardons pas le passé, mais seulement à l'avenir. C'est dans cette direction que nous trouverons l'horizon du parti libéral.

La politique du parti libéral n'a pas changé.

## LA TROUPE CALMETTES AU CORONA

### 14 ARTISTES FRANÇAIS DE HAUTE RENOMMÉE

#### Pièce de haute Comédie

La semaine dernière, dans ces mêmes colonnes, nous conviions toute la population de cette ville de ne pas perdre l'opportunité d'entendre les artistes les plus autorisés de la Comédie Française, de Paris, dans leur interprétation de "L'Heure du Berger", comédie due à la fine plume de Edouard Bourdet. Il ne peut se faire autrement ici qu'à Montréal et Québec, où le talent de ces artistes a su soulever le plus pur enthousiasme. Encore une fois, pour qui veut entendre la véritable comédie, jour de tout le sel français qu'assaisonne si délicatement toutes les œuvres du théâtre français, pour ceux-là, une chance unique leur est offerte d'y prendre contact et de donner à leur esprit une nourriture vraiment agréable.

Le Corona débordera de peuple, parce que "L'Heure du Berger" est ce qu'on appelle une fine comédie, une pièce honnête, saine, spirituelle, tour à tour s'amenant dans un milieu d'attendrissement, ou se développant dans une fiction réaliste pleine de réconfort. Malgré ce qu'on ait pu dire, cette pièce est de celles que tous peuvent entendre : rien ne souille l'œil, rien ne choque l'oreille, rien ne bouleverse nos sentiments. C'est une pièce captivante, de la plus fine observation. Vous connaissez tous Labiche, le désopilant écrivain de nos comédies toujours plaisantes, comme La Grammaire, etc. Les personnages de "L'Heure du Berger" sont d'une parenté étroite avec ceux de Labiche, avec cette différence que les personnages de Bourdet sont plus modernes, possèdent plus de cœur, se meuvent dans un milieu plus vécu parce que plus nôtre : en sorte que cette comédie aura une portée de rare aloi, celle de procurer une émotion bienfaisante pour l'esprit, communicative par son entrain et reposante au milieu de nos heures de travaux ordinaires.

Or la troupe, vous l'avez appris dans notre précédent article, est tellement homogène et parfaite que l'on peut être assuré d'une exécution absolument parfaite et impeccable. Pour ceux qui ont eu l'opportunité d'entendre les artistes de la troupe Calmettes, à l'Orphéum, c'est une garantie plus qu'ordinaire que de reconnaître, parmi les interprètes qui viendront à Saint-Hyacinthe, des noms aussi valeureux que Hiéronimus, Jean Poe, Chapdor, Madame Didier, etc.

C'est donc jeudi soir, le 13 décembre prochain, que nous aurons l'aubaine, l'heureuse aubaine de suivre des scènes habilement inventées, de réjouir notre esprit en une idylle toute charmante et spirituelle, intéressante en toutes ses parties. Les illustres artistes des meilleurs théâtres de la Ville Lumière auraient honte de se commettre dans l'interprétation de comédies nulles, sans esprit français bien tranché, sans envergure. On sera heureux après avoir entendu "L'Heure du Berger", parce que les artistes savent en créer toute l'impressionnabilité et en vivre tout le côté vécu. En foule, en foule, chers lecteurs : laissez-vous tenter par la finesse des dialogues, par la délicatesse des sentiments, par les caractères originaux qui y vivent si naturellement. N'est-ce pas ce qui peut répondre aux plus grandes exigences de notre part ? L'art et l'artiste, c'est tout un, quand il s'agit des interprètes qui nous étonneront dans notre surprise littéraire, dans notre surprise intellectuelle et dans notre surprise sensible et morale.

Nous n'avons guère besoin aujourd'hui de nous attarder davantage sur le mérite hors pair de ces artistes ni répéter les qualités de la véritable comédie classique. Relisez notre entrefilet de la semaine dernière, lisez celui-ci attentivement et attendez une courte étude de la trame de la comédie dans une prochaine causerie.

Pour l'honneur de notre ville, pour la gloire de notre littérature française, par esprit d'encouragement pour les apôtres de cette littérature universellement comprise, nous, de Saint-Hyacinthe, nous devons nous faire un patriotique devoir d'assister à la représentation de "L'Heure du Berger". Qu'on se le dise : allons applaudir l'art français au Corona, le 13 décembre prochain.

## M. René Morin, M. P., chez les Femmes Libérales de Westmount

Mercredi, M. René Morin, le distingué député de St-Hyacinthe-Rouville à la Chambre des Communes, était l'hôte du Club Libéral des Femmes de Westmount, et donna une très intéressante causerie. Ce que nous publions, ci-après, est un compte rendu du Canada sur cette visite de M. Morin aux dames de Westmount :

M. René Morin, député de St-Hyacinthe aux Communes était l'hôte, mercredi après-midi, des membres du Club Libéral des Femmes de Westmount qui, réunies en très grand nombre au Victoria Hall, l'ont vivement applaudi au cours d'une très intéressante causerie qu'il leur a donnée sur le privilège qu'a maintenant le Canada de signer seul ses traités, quand ces traités ne concernent que le Canada.

Le sujet choisi par M. Morin ne pouvait en effet qu'intéresser vivement ses auditrices, et dans un discours qu'il sema d'intéressantes citations à l'appui de ses avancés, le député de St-Hyacinthe a su démontrer que notre pays avait fait, surtout en ces dernières années, de très grands pas vers l'autonomie.

Le conférencier a rapidement scruté dans l'histoire du passé de notre pays et décrit la situation dans laquelle nous nous trouvions au temps où le gouvernement canadien ne pouvait négocier ses traités.

Les choses ont bien changé et grâce au précédent créé il y a quelques mois par l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries qui fut le seul à apposer sa signature au bas du traité canado-américain, au sujet de la pêche au flétan, nous pouvons escompter qu'à l'avenir, en autant qu'il s'agira de traités commerciaux impliquant le Canada seul, nos représentants pourront négocier à leur guise et conclure avec les diverses nations du monde, les traités susceptibles d'aider à notre développement.

Le traité concernant la pêche au flétan a donné lieu à un échange de nombreux télégrammes entre Washington, Londres et Ottawa, mais finalement, le pouvoir du ministre de la Marine et des Pêcheries fut reconnu et l'hon. M. Lapointe signa seul le traité qu'il venait de négocier avec les Etats.

A la fin de ses remarques, M. Morin fit allusion au travail accompli par l'honorable Mackenzie King, à la Conférence Impériale. Il dit que tous les véritables Canadiens devraient être fiers du premier ministre qui, malgré qu'il fut en face, de tous les représentants des Dominions britanniques, sut demeurer ferme et résolu et exiger ce qu'il avait promis d'obtenir pour le peuple canadien.

Cette séance du Club Libéral des Femmes de Westmount était présidée par Mme Shepherd, et un vote de remerciements à l'adresse de M. Morin fut proposé et secondé par Mme Barker et Mlle Sheridan.

**LES QUILLES**

Les concours de quilles se continuent au club Philharmonique. Lundi soir, les équipes qui sont venues en présence sont celle de la Manhasset et celle de la Penman's, cette dernière étant sortie victorieuse par une majorité de 161 points. Voici le détail du concours :

Manhasset:				
L. Sicotte	147	169	149	465
J. Monet	146	165	186	497
A. Barré	152	152	149	453
Provincial	91	117	120	328
L. Chabotte	122	120	184	426
Toppin	117	114	131	362

775 837 919 2531

**Penman's**

Campbell	124	130	166	420
Cormier	186	159	184	529
Ald. Lord	152	170	222	544
Bernard	154	144	141	439
Alb. Lord	152	115	126	393
Hamelin	113	115	139	367

881 893 978 2692

Majorité : 161

**LA COUR SUPERIEURE**

Le prochain terme de la Cour Supérieure, à St-Hyacinthe, s'ouvrira lundi prochain, 3 décembre, sous la présidence de l'honorable juge Bruneau. La liste des procès qui doivent être entendus est assez intéressante.

**BEURRE EL FROMAGE**

A l'enclère tenue ici samedi dernier, on a vendu 55 boîtes de beurre pasteurisé à 36 cents, et 150 boîtes de beurre ordinaire à 36½ cents. On a aussi vendu 200 meules de fromage à raison de 16 cents la livre.

**LEGENDE JAPONAISE**

(Suite et fin)

L'obscurité se faisait moins grande le soleil se laissait deviner à l'horizon, les lames vertes se tintaient de fugitifs rayons, un peu de rose filtrait à travers le brouillard de l'aurore. Maikita et Achima se lièrent l'un à l'autre à l'aide de la cordelière verte et se jetèrent à la mer (les anges pleurèrent), ce ne furent bientôt plus, hélas ! que deux cadavres que la vague capricieuse rejeta le lendemain : tristes épaves, sanglants remords pour les parents cruels. La belle Samoussai et son compagnon furent couverts de fleurs !...

Le maire de Houmouki décida qu'un mariage posthume devait avoir lieu, puisque l'hymen avait été consommé dans les nuages...

Les parents de ces époux d'outre-tombe y consentirent, et la cérémonie eut lieu avec tous les rites en usage ; désormais les dieux ne les sépareraient plus dans l'autre monde. Les familles des nouveaux époux se congratulèrent naturellement... à l'occasion de ce triste événement. Puis, sur les livres de l'état civil, la déclaration du mariage fut inscrite avant l'enregistrement officiel de la mort des époux. Et maintenant, parce qu'ils ont été légalement unis sur la terre... les âmes des deux amants ont le droit de se promener heureuses et légères dans les jardins éthérés qui, selon les légendes anciennes, flottent au-dessus du vieux Japon.

Berthem De RIGNY.

**ENTRE VOISINS**

Quelles étrennes donnez-vous à vos enfants cette année ? — Le temps est à l'économie, nous leur donnons des parts des Prévoyants du Canada : C'EST D'AILLEURS ce qu'il y a de mieux.

**Délicieux dans la tasse**

**LE THÉ**

**"SALADA"**

est supérieur par sa qualité et sa saveur à tout autre thé mis en vente.

Il se distingue par une rare maturité!

**DUNCAN'S**  
Royal Palace  
Liqueur Whiskey  
\$3.95 la Bouteille

Par la poste

Ce service de la Banque de Montréal est aussi varié et aussi souple que la poste elle-même.

Ce service permet aux clients qui vivent dans des districts éloignés de faire par la poste leurs affaires de banque avec autant de facilité et de façon aussi satisfaisante que s'ils venaient eux-mêmes à la banque.

Ecrivez-nous pour recevoir notre livret "Comment Transiger les Affaires de Banque par la Malle."

Succursale de St. Hyacinthe:  
A. B. L'HOMME, Gérant

**Banque de Montréal**  
Fondée il y a plus de 100 ans.

**AVIS AU PUBLIC**

La Commission des Liqueurs de Québec fait savoir au public que les demandes de permis pour l'année 1924-1925 seront reçues au bureau de Montréal, Place des Patriotes, et au bureau de Québec, édifice "Quebec Railway", jusqu'au 31 décembre 1923 inclusivement; les décisions seront communiquées aux intéressés dans les délais prévus par la loi. Aucune pétition présentée après le 31 décembre 1923 ne sera acceptée.

On est prié de prendre note que cette règle sera strictement observée.

LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC

**UNE BONNE ACTION**

Si chaque membre des Prévoyants du Canada amenait un nouveau sociétaire avant la fin de l'année, il ferait deux bonnes actions : d'abord il rendrait service à la nouvelle recrue et puis il augmenterait la pension qu'il doit toucher dans quelques années.

TEL. BELL 694

**Dr. L. ROY**

ANCIEN INTERNE DE L'HOPITAL DE LA MISERICORDE ET DE L'HOPITAL ST-JUSTINE

MEDECINE GENERALE

Spécialités : Maladies des femmes et des enfants et gradué des cours de perfectionnement sur les maladies vénériennes et les maladies de la peau du professeur L. W. Poutrier de l'université de Strasbourg.

Bureau et Résidence  
191 Boulevard GIROUARD  
ST-HYACINTHE

**A LOUER**

Bas de manufacture à louer, pouvant servir comme entrepôt ou manufacture.

S'adresser à 66 rue Mondor.

**Pour Faire Disparaître les Boutons**

Vous n'avez pas besoin de mercure, de potasse ni de tout autre minéral violent pour vous guérir de boutons causés par un sang impur. Prenez de l'Extrait de Racines appelé Sirop Curatif de la Mère Sèigel et votre peau deviendra aussi claire et fraîche que celle d'un bébé. Il adoucit l'estomac et régularise les intestins. N'achetez que le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille. Chez les pharmaciens.

**B. L. WESTER**

MARCHAND DE FRUITS ET LEGUMES

Avis au public désireux de s'approvisionner de pommes d'hiver. J'ai reçu quatre chars de très belles pommes de choix. J'ai un assortiment de \$4.00 en montant.

Une visite respectueusement sollicitée, vous convaincra de la qualité et de la variété de mes fruits.

TELL 623 117 CASCADES

**A LOUER**

Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon.

**L'Acaine en Face de la Science**

"St-Hyacinthe, P. Q., 11 mai 1923

Je, soussigné, directeur du Laboratoire Officiel Provincial et analyste officiel pour la Puissance du Canada, déclare avoir reçu, 11 avril, du Dr J. N. Paul Fournier, un échantillon d'acaine contenu dans une boîte scellée, en présence du Dr E. Laporte et de Mlle C. Choquette (le sceau étant intact lorsque cette boîte m'a été remise). Cet échantillon a été analysé bactériologiquement afin d'en déterminer la puissance bactéricide. Les résultats obtenus sont consignés au tableau ci-dessous :

Puissance bactéricide de "l'Acaine"

Désignation de l'échantillon :—"Acaine"—Préparation anesthésique du Dr J. N. Paul Fournier.

Température à laquelle ont été faites les opérations : 20°C

Culture employée—B. Typhosus

Proportion de culture à l'antiseptique—O. 1 c. c. à 5 c. c.

Echantillon	Dilutions	Temps en minutes de l'exposition du B. Typhosus à l'antiseptique												Coefficient Phénoïque		
		2	4	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24			
Phenol	1 : 90	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 — 90
	1 : 100	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Acaine	Aucune	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 — 90	
	1 : 5	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			
	1 : 10	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			
	1 : 15	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+			

Cette épreuve indique que cette préparation anesthésique du Dr J. N. Paul Fournier possède une puissance bactéricide égale à un quatre-vingt-dixième (1-90) du phénol. Un contact de 3 à 4 minutes a été trouvé suffisant pour détruire toute vie microbienne.

A. T. Charron  
Chimiste."

"Dr J. N. Paul Fournier,  
St-Hyacinthe.

Mon cher Docteur,

Après cinq années d'usage de l'Acaine dans ma pratique journalière et après l'avoir comparé judicieusement aux autres préparations similaires les plus en vogue, je constate que votre anesthésique local est ce qu'il y a de plus inoffensif, de plus antiseptique et de plus efficace dans notre profession.

Toutes mes félicitations pour votre merveilleux composé.

Bien à vous,  
Dr J. E. Mauffette, Chirurgien-Dentiste  
483 Notre-Dame Ouest

Montréal, 1er mai 1923"

REMARQUE—Le Dr Mauffette pratique l'art dentaire depuis bientôt 40 ans et de plus il a été durant de longues années professeur de matière médicale au Collège Dentaire de la Province de Québec. C'est une autorité provinciale en cette matière.

Un grand nombre de célébrités actuelles en art dentaire lui doivent leur formation.

—En général les solutions d'anesthésiques locaux sont contaminables ou contaminées et produisent parfois des infections souvent graves. La chose ne peut jamais arriver avec l'acaine et dans les cas d'abcès dentaires c'est l'anesthésique local par excellence.

Après au-delà de 200,000 anesthésies locales à l'Acaine pratiquées depuis treize ans à ses propres bureaux, l'inventeur est encore à en attendre le moindre méfait.

L'Acaine et toutes les autres inventions du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage, dans le district de St-Hyacinthe, qu'à ses propres bureaux.—

**Bureaux du Dr J.-N. PAUL FOURNIER**

182 Rue GIROUARD : TELEPHONE 40  
ST-HYACINTHE

Pour réchauffer, regaillardir et protéger ceux qui campent contre les intempéries et la maladie rien n'égale le GIN CROIX D'OR fabriqué à Berthierville, Que., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral. Rectifié quatre fois, vieillit en entrepôt. Trois grandeurs de flacons. Gros-Moyens-Petits The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited, Montreal.

**GIN CANADIEN MELCHERS**  
CROIX D'OR

# LE FOYER

## On Ne Sait Comment

On ne sait comment il se fait,  
Mais voilà, — la vie est passée.  
C'était hier qu'on triomphait  
De jeunesse ardente et pressée.

On se jetait — c'était hier ! —  
Dans l'inconnu, l'âme éblouie,  
Comme dans une immense mer  
En folle écume rejaillie.

On attendait tout du destin,  
La gloire dont le nom seul dore  
Les lèvres, et l'amour certain,  
Et le bonheur, et plus encore.

Quelque chose de plus uni  
Que l'eau, de plus chaud que la flamme,  
Qui ne pouvait qu'être infini  
Pour combler l'attente de l'âme.

— Quoi ! rien ne vint ? — Si, l'on avait  
Parfois quelque joie espacée...  
On ne sait comment il se fait,  
Mais voilà. — la vie est passée.

Fernand GREGH.

## La Cloche De Misericorde

Depuis quatre cents ans qu'au clocher solitaire,  
Sa voix grave et sonore a porté jusqu'au ciel  
Tous les alléluias qui montent de la terre  
Comme un tribut d'encens vers l'Immatériel ;

Depuis quatre cents ans, évoquant le mystère  
De "l'être ou n'être pas" dont nul regard mortel  
N'a jamais pu percer l'énigme en son autel,  
— Eût-il l'oeil de Pascal ou l'esprit de Voltaire.

Elle répète au Christ, sur un lugubre accent :  
"Faites miséricorde à ceux qui vont passant..."  
Et dans les souvenirs où notre âme se noie,

Je t'aime ! car tu vis et tu sembles souffrir,  
Messagère de plus de douleur que de joie,  
Cloche ! qui m'as vu n'altre et qui me vois mourir.

Octave HOUAILLE.

## LA FONTAINE DU PUITS D'AMOUR

Légende Poitevine.

Au nombre des belles légendes  
qui courent les campagnes poitevi-  
nes, et qu'on cueille au hasard sur  
les lèvres des vieilles femmes com-  
me des aubépines sauvages dans les  
buissons, il en est une, une surtout,  
que j'aime entre toutes pour son  
charme mélancolique et son par-  
fum de poésie...

En ce temps là, il n'y avait pas  
encore de chemins de fer. C'est à  
peine si, çà et là, des routes étaient  
tracées à travers champs. Les pay-  
sans, qui vivaient étroitement unis  
dans leurs villages, n'avaient pas  
le goût des aventures, et bien rares  
étaient ceux qui, une fois dans leur  
vie, s'éloignaient à plus de deux  
lieues à la ronde.

Il faut dire qu'alors on aimait la  
Terre mieux qu'à présent ! Même  
pour un sac d'écus on n'eût pas con-  
senti à s'exiler des belles aurores  
ni des couchants magnifiques pour  
aller vivre dans les ruelles étroites  
des cités

Alors vivaient dans deux chau-  
mières voisines deux enfants, Jac-  
ques et Jeannette, dont les parents,  
humbles bûcherons, passaient leur  
vie dans la forêt... Jacques et Jean-  
nette étaient venus au monde le  
même jour, — un beau jour d'été  
plein de soleil et de parfums, où  
les hirondelles ivres d'azur chan-  
taient follement dans le ciel : dès  
leur premier regard, ils s'étaient  
remplis les yeux de rayons : ils a-  
vaient eu soin d'en remplir aussi  
leur cœur, et c'est pourquoi il n'y  
avait nulle part d'enfants plus  
gais, plus radieux, aimant mieux la  
vie et le bonheur.

Tous les deux étaient bien nés  
pour s'entendre...

Ils grandirent ainsi l'un à côté de  
l'autre, partageant les mêmes jeux,  
gardant leurs troupeaux dans les  
mêmes prairies, et le dimanche, a-  
près la messe, poursuivant les mê-  
mes papillons, sur le sentier qui  
serpente au bord de la rivière.

Et tout naturellement, un jour  
vint, — c'était encore un jour d'été  
ruisselant de soleil, — où Jacques,  
en serrant Jeannette sur son cœur,  
éprouva un grand frisson, et où  
Jeannette devint toute rougis-  
sante en sentant le regard de Jac-  
ques l'envelopper...

Et c'est là où commence le dra-  
me.

Car il était écrit quelque part,  
au livre de la Destinée, que jamais  
la cloche de l'église ne sonnerait  
pour leurs épousailles... Une mé-  
chante fée, sans doute, avait prési-  
dé à leur naissance, ou ils avaient  
été victimes d'un de ces jeteurs de  
sorts comme on en rencontre dans  
les campagnes.

Le lendemain leurs yeux, pour  
la première fois, s'emplirent de lar-  
mes... Une fièvre maligne venait  
de s'abattre sur Jacques, lui ron-  
geait la poitrine...

— "Ayez pitié de nous, doux Jé-  
sus !" suppliait Jeannette.

Mais en vain. La maladie promp-

te comme la foudre avait fait son  
oeuvre : déjà Jacques ne souffrait  
plus, ne pleurait plus... Sa voix  
si douce, si tendre s'était tue pour  
ne plus se réveiller...

O la triste, l'horrible chose que  
la mort de l'être aimé !... Le ma-  
telot qui sent l'abîme s'ouvrir sous  
lui ne doit pas éprouver une an-  
goisse plus grande... Tant de ré-  
ves qu'on avait faits et qui s'ef-  
fondrent !... La vie n'est plus  
qu'un gouffre noir, dans lequel le  
vertige vous précipite...

Jeannette, pauvre petite âme  
qu'elle était, sanglota de toutes ses  
forces et s'épuisa en prières...  
Mais la douleur était trop vive  
pour elle : elle avait éteint le ra-  
yon de soleil qui faisait battre son  
cœur et luire ses yeux bleus...  
Morte elle aussi ! oui, en vérité,  
elle était morte, la pauvre, avec  
sa première épouvante ! Dans le  
linceul de Jacques, elle aussi dor-  
mait, toute froide déjà, à côté du  
bien-aimé, et elle éprouvait un  
sentiment profond de paix inté-  
rieure, à penser qu'elle non plus ne  
se réveillerait jamais...

Le même soir, on trouva son  
corps au fond du puits qui s'abrite  
sous les chataigniers : c'était la  
route qu'elle avait choisie pour  
s'en aller dans l'au-delà...

Mais voilà la chose miraculeuse,  
que toutes les grand'mères du pays  
vous raconteront après moi : en li-  
vrant sa vie à cette eau limpide,  
Jeannette lui avait en même temps  
livré toute la puissance de son pur  
amour. De telle sorte qu'aujourd'-  
hui encore il suffit aux fiancés qui  
échangent leurs promesses d'en boi-  
re un seul verre pour être assurés  
d'une fidélité éternelle...

Toutes les filles du Poitou con-  
naissent bien cette légende !

Elles disent aussi que la Fontai-  
ne du Puits d'Amour ne peut se  
tarir, car une âme vivante palpite  
en elle, — mais que ceux qui ont  
le cœur vide et le cerveau sans  
illusion ne doivent pas s'y désalté-  
rer s'ils veulent conserver leur qui-  
étude !...

E. G. PERRIER.

## LEGENDE JAPONAISE

Dans le village de Honzouki si-  
tué sur la côte de l'île Hon-kio, la  
belle japonaise Maikita pleurait,  
assise sur une natte, les jambes re-  
pliées. Sa jolie tête dodeclinait  
comme celle d'un enfant, ses larmes  
tombaient pressées sur sa robe de  
damas jaune aux fantastiques fleurs  
bleues. Dans sa pose abandonnée,  
Maikita offrait aux regards l'ima-  
ge sensible de la douleur.

Un imperceptible grattement à  
la porte de la maison de thé, la fit  
tressaillir ; elle se leva et alla ou-  
vrir.

Un Japonais entra. C'était un  
pêcheur de robuste apparence, bien  
fait et musclé : tous deux s'assirent  
en face d'une petite table, le thé  
chantant dans la bouilloire. Avec  
des bâtonnets, ils mangèrent le riz  
servi dans des soucoupes peintes,  
sur lesquelles un essaim de papil-  
lons semblait s'être posé... Lente-  
ment, ils buvaient la chaude bois-  
son. Un sanglot de la jeune fille  
rompit le silence, leurs regards se  
fondirent en une même expression  
de tendresse désespérée.

— Alors, c'est fini, bien fini ? Ton  
père refuse son consentement à  
notre mariage, chère âme de mon  
esprit, ô mon beau pêcheur ? Ainsi  
parla Maikita.

Lui, la main sur son cœur, lui  
répondit :

### MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à  
sabler les planchers, j'invite cordi-  
alement les personnes qui auraient  
des travaux de ce genre à faire exé-  
cuter de me les confier, assurant  
d'avance, une entière satisfaction.

E. A. Gendron, 244 Cascades,

j. n. o.

Propriété à Vendre

M. Bouchard, ayant acheté un  
terrain pour se construire une  
nouvelle résidence, offre en vente  
la jolie propriété à deux logements  
qu'il occupe actuellement, à l'an-  
gle des rues Girouard et Larocque

### Ménage à Vendre

Ameublement complet de maison  
à vendre, à de bonnes conditions.  
S'adresser à 6 rue Larocque.

jno

### ATTENTION

J'ai le plaisir d'informer le public  
que je continuerai à faire les répa-  
rations des GRAMOPHONES

AU

No 31 rue LAFRAMBOISE

Satisfaction: garantie comme au  
temps de M. Joseph Bouchard

RENE BOUCHARD

jno

## BUREAU et RESIDENCE

74 ST-DOMINIQUE

Téléphone Bell 92

## WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA

## NORTH AMERICAN ASSURANCE

SUR LA VIE

## Imperial

UNDERWRITES CORPORATION

Of Canada

Garantie par la plus ancienne compagnie d'assurance au monde

## THE SUN INSURANCE OFFICE

Of London, England

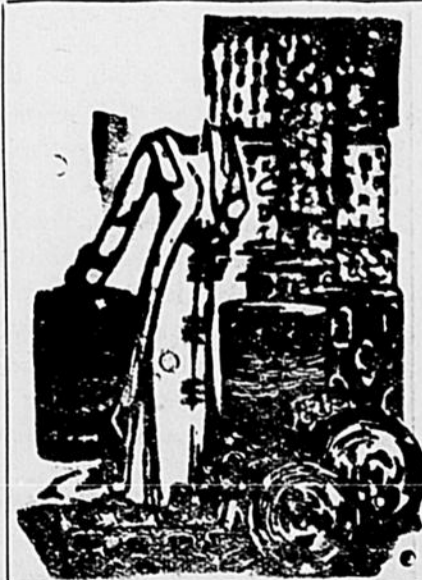
Protection contre les  
ACCIDENTS ET LES MALADIES  
ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.

ST-HYACINTHE

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à  
Robes, Soies de fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles,  
Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE  
Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or-  
gandis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute  
sortes.



### Tapis et Prelarts

Notre département de Ta-  
pis et de Prelarts est re-  
connu comme étant le plus  
considérable en ville

Nous attirons votre atten-  
tion sur nos Tapis tou-  
taine de la marque "MA-  
PLE LEAF" supérieur à  
tout autre tapis de ce genre  
comme couleur et durabi-  
lité.

Tapis de foyers, Prelarts  
jusqu'à 4 verges de large.  
Portières, Rideaux Tapis  
tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

—Oh Maikita ! je ne puis m'en consoler ; tu es ma très chère, plus belle que le soleil, plus belle que l'astre des nuits, plus étincelante que les étoiles... Je ne puis vivre sans toi, allons tous les deux dans les nuages qui flottent au-dessus du vieux Japon, les cieux nous seront éléments ; disons adieu à la lumière du jour...

Oui... partons dans les nuages... Ils dirent et s'enrurent, après avoir emporté une cordelière de soie verte.

Le jour baissait, l'air était tiède ; dans les minuscules jardins, les ruisselets serpentaient parmi les pelouses, parmi les arbres, lilliputiens que l'on eût pris pour de gigantesques bouquets. Au milieu, la floraison embaumée des chrysanthèmes rouges et jaunes, larges gouttes de sang s'unissaient aux lo-pazes.

La nuit s'annonçait magnifique, calme, idéale : nuit de rêve, comme on n'en voit nulle part ailleurs ; ils allaient, sans se presser ; déjà, ils apercevaient l'entrée du port, le flot se retirait, la mer était douce infiniment, des senteurs de la terre une ivresse montait. Marikita et le pêcheur marchaient enlacés, et arrivés au port, ayant reconnu leur petite barque, ils sautèrent dedans, la détachèrent de l'amarre et voguèrent au gré du flot.

Nos pauvres âmes Nipponnes ignoraient la loi du Christ, les divines espérances qu'il est venu apporter sur la terre, la loi d'acceptation de la douleur qui ouvre les portes du Paradis ; mais le Christ est élément à ceux qui pêchent par ignorance, il ne demande pas dix talents à ceux qui n'en ont reçu qu'un.

Marikita et son ami chantait un duo, ils se plaignaient aux dieux de l'injustice de leur sort. Dieux impitoyables, gémissaient-ils, pourquoi n'avez-vous pas pitié de notre jeunesse ? Tous deux nous sommes beaux, nous aurions pu vivre de longs jours encore... Tous deux nous aimions les chrysanthèmes d'or, les chrysanthèmes couleur de feu...

...Et aussi... les jolis enfants que les moumées portent sur le dos.

O dieux... quand nous serons couchés dans les flots bleus, laissez-nous danser comme les papillons.

Donnez nous encore du riz et du thé vert...

Laissez-nous chanter et nous aimer ; laissez-nous dormir... O dieux quand nous serons couchés dans le flot bleu.

Et les voix plaintives et sans écho, s'empliaient dans la nuit calme ; la barque avançait, balancée au gré des vagues le couple s'enivrait de baisers et de larmes ; pourtant, il gardait intacte sa virginité cancéreuse, afin d'achever son union dans les nuages. Mais déjà

Suite à la 5ème page

Cemins de Fer  
**Canadien National**  
Changement d'Horaires, Dimanche 30 Sept.

Train No 11, tous les jours, dimanche excepté, de Québec, Sherbrooke, laisse St-Hyacinthe à 10.40 a.m., arrive à Montréal à 12.20 p.m.

Train No 12, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 4.05 p.m. et arrive St-Hyacinthe à 5.35 p.m. pour Sherbrooke Richmond Québec et Island Pond  
Train No 24, tous les jours

de Montréal à 12.10 p.m. à St-Hyacinthe à 1.30 p.m.

Train No 23, excepté le dimanche, laisse St-Hyacinthe à 2.45 et arrive à Montréal à 4.00 p.m.

Train No 38, tous les jours, dimanche excepté, laisse Montréal à 6.10 p.m. et arrive à St-Hyacinthe à 7.35 p.m.

Train No 39—le dimanche seulement, part de St-Hyacinthe à 7.55 p.m. et arrive à Montréal à 9.10 p.m.

Train No 37, tous les jours dimanche excepté, part de St-Hyacinthe à 7.13 p.m. et arrive à Montréal à 8.33 a.m.

Train No 46, tous les jours pour Québec, part de Montréal à 4.45 p.m. et laisse St-Hyacinthe à 5.48 p.m.

Train No 45, tous les jours, dimanche excepté, de Québec, part de St-Hyacinthe à 5.00 p.m. et arrive à Montréal à 6.05 p.m.

Train No 145, dimanche seulement, de Québec, quitte St-Hyacinthe à 8.25 p.m. et arrive à Montréal à 9.30 p.m.

Train No 33, de Québec, tous les jours laisse St-Hyacinthe à 5.57 a.m. et arrive à Montréal à 7.20 a.m.

Train No 41, excepté dimanche, de Nicolet quitte St-Hyacinthe à 9.43 a.m. et arrive à Montréal à 11.05 a.m.

Train No 42, excepté le dimanche, pour Nicolet, part de Montréal à 5.20 p.m. et arrive à St-Hyacinthe à 6.45 p.m.

Train No 15, tous les jours de Sherbrooke, Portland, laisse St-Hyacinthe à 6.18 a.m. arrive à Montréal à 7.45 a.m.

Train No 14 tous les jours laisse Montréal à 8.30 p.m. et St-Hyacinthe à 9.48 p.m. pour Richmond Sherbrooke, Island Pond, Portland et Old Orchard.

Train No 16, tous les jours laisse Montréal à 8.30 a.m. à St-Hyacinthe à 9.50 a.m. pour Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Portland et Old Orchard.

Train No 17, tous les jours, de Sherbrooke, Portland, laisse St-Hyacinthe à 5.22 p.m., arrive à Montréal à 6.50 p.m.

Train No 2 Express Maritime part de Montréal à 10.45 a.m. tous les jours laisse St-Hyacinthe à 11.54 a.m. pour Lévis, Halifax.

Train No 4, Océan Limité part de Montréal à 7.00 p.m. tous les jours laisse St-Hyacinthe à 8.08 p.m. pour Lévis Moncton, St-Jean et Halifax.

Train No 34, départ de Montréal à 11.30 p.m. tous les jours laisse St-Hyacinthe à 12.55 p.m. pour Drummondville, Québec.

Train No 3 Océan Limité de Halifax laisse St-Hyacinthe tous les jours à 7.56 a.m. arrive à Montréal à 9.10 a.m.

Train No 1, tous les jours, Express Maritime laisse St-Hyacinthe à 6.38 p.m. arrive à Montréal à 7.50 p.m.

Raccordements commodes à Montréal avec les trains pour Boston, New-York, Ottawa, Toronto, Détroit, Chicago (par l'International Limité)—le plus beau train du Canada), aussi pour Winnipeg et tous les endroits de l'Ouest Canadien.

On peut se procurer ici même des billets directs ; on peut aussi engager des lits et des fauteuils sans charge supplémentaire.

Pour billets et autres renseignements s'adresser à E. O. Picard agent pour la ville, 35 rue Laframboise, ou à J. P. Lazure chef de gare.

**Dr H. BRETON**

CHIRURGIEN DENTISTE

84 rue Mondor  
Coin Cascades Tel. 116

ST-HYACINTHE  
OUVERT LE SOIR  
25m@25d

**TERRAINS A VENDRE**

Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :  
MADAME L. B. COUCKE,  
368 rue Girouard. jno

**Dr PAUL OSTIGUY**

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES] du NEZ et de la GORGE]

255 rue Sherbrooke Est,  
Tel. EST 5684 Montréal.

**MORIN & MORIN**

Notaires et AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la loi des faillites

159 rue Girouard

SAINT-HYACINTHE

René Morin Henr Morin

**PACIFIQUE CANADIEN**

**HORAIRE DES TRAINS**

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE

Train No 2 62—Laisse St-Hyacinthe à 8.47 a.m., arrive à Montréal à 11.30 a.m.—Train No 261—laisse Montréal à 9.05 a.m., arrive à St-Hyacinthe à 11.35 a.m.—Train No 264—laisse St-Hyacinthe à 3.47 p.m., arrive à Montréal à 6.50 p.m. Train No 263—laisse Montréal à 4.10 p.m., arrive à St-Hyacinthe à 6.40 p.m.

Raccordement direct à Farnham pour les Etats-Unis ou Provinces Maritimes. Service "Dominion Express" sur tous ces trains.

Pour billets ou autres informations s'adresser à J. E. MORIN, agent de billets, même bureau que Dominion Express et C. P. R. Telegraph, coin Laframboise et Des-saules, St-Hyacinthe, Qué.

**PROPRIETE A VENDRE**

Propriété de M. J. Arthur Séguin de l'autre côté de la rivière. Quinze arpents de terre, verger de 100 pommiers. Bonne maison avec toutes les améliorations modernes, système de chauffage à l'eau chaude, électricité, téléphone. S'adresser à M. J. Arthur Séguin, Tél. 54. jno

**B. L. WESTER**

Commerçant de Fruits

J'ai reçu un char de RAISINS des variétés suivantes : Concorde, Raisin Blanc, Rodgers, Delamare, ainsi que POIRES, PECHES et PRUNES, pour confitures.

Tel. Bell Magasin 633 117 Cascades

**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit à votre adresse.  
M. CHAT-GLOVER Co. Inc. 123 West 54th Street New-York, U. S. A.

Tel. 682

**Dr J. O. POULIOT**

Chirurgien Dentiste

Ouvert le soir, les mardis, mercredis et vendredis.

3 rue du Palais - en face du Pape

ST-HYACINTHE

18m'24

Je le proclamerai bien haut  
C'EST étonnant que chacun en parle à son voisin que Frank E. Johns, un commis - voyageur bien connu de Montréal, nous a écrit la lettre suivante :

"Je viens vous donner un témoignage qui n'a pas été sollicité. Jusqu'ici, j'avais un profond mépris pour tous les remèdes brevetés, en particulier pour les soi-disant liniments. Un jour de l'automne dernier, après avoir patagé toute la journée dans la boue, je ressentis de vives douleurs aux jambes et naturellement, en homme dont l'état physique a toujours été parfait, je me plaignis plutôt bruyamment. Ma brave petite femme me dit : 'Je vais te frotter avec du liniment.' 'C'est bon', répondis-je pour lui faire plaisir. Là-dessus, elle revint avec une bouteille de Minard et se mit à l'oeuvre. Croyez-moi, en quelques minutes la douleur avait disparu et vous pouvez dire bien haut que je fais cet aveu."

**LINIMENT MINARD.**  
TRIOMPHE DE LA DOULEUR

**J. S. Beaudet**

Notaire.

Argent à prêter. — Assurances

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P. Q.

—6-18

**"Le Clairon"**

Journal Hebdomadaire publié à

St-Hyacinthe tous les vendredis

au No 173 rue Girouard, par

l'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis,

par année..... \$1.50

Ailleurs au Canada..... 1.00

3c LE NUMERO

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré marchands de

journaux.

Bureau à St-Hyacinthe 9 RUE ST-DENIS Tél. Bell 141  
Bureau à Montréal ch. 56, 97 ST-JACQUES Tél. Main 556

**Phaneuf & Poirier**  
AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis et samedis. jno

**GRAND CHOIX DE**

Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

**EUG. L. DESAUTELS**

222-226 Cascades, St-Hyacinthe

**ENCOURAGEONS LES NOTRES**

INCONTESTABLEMENT LE REINE DES BIERES

**MOUSSEUSE NUTRITIVE STIMULANTE**


DEMANDEZ-LA PARTOUT

**Le Porter Champlain**

EST RECONNU

COMME LE MEILLEUR RECONSTITUANT

**LA BRASSERIE CHAMPLAIN LIMITEE**  
QUEBEC



Abonnez vous au "Clairon" le véritable organe libéral.

**EN VENTE A NOTRE BUREAU**

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

**Pancartes de tous Genres**  
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

**A LOUER A LA SOIREE**

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inelus dans le Prix de Location

**CLUB MONTCALM,**

181 CASCADES

S'ADRESSER au gérant M. Bernard BOUCHARD ou

à M. R. CLAPIN, président.



# Bonne En Tout Temps!

Un délicat stimulant  
Un puissant Tonique  
Un aliment nutritif



# Dow

Old Stock Ale  
Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité

pas achetées calculées au prix de \$10,12 la tonne, ce que lui coûtait à elle-même le charbon acheté de ses fournisseurs ordinaires, avec offre au demandeur, s'il préférait la chose, de prendre à même sa propre provision de charbon mou la dite quantité de 24 tonnes et 140 livres.

Il y eut consignation, les frais à date en faisant partie.

La cause étant allée à la preuve, le demandeur fut son principal et même son unique témoin pour prouver que la défenderesse avait bel et bien acheté tout le charbon qu'il avait en main.

La défenderesse, de son côté, a prouvé par son gérant M. Lundy, l'un de ses comptables M. Hébert, qui interprétait les parties, et par M. Annot, en charge de l'approvisionnement de charbon, que le seul marché intervenu avait eu lieu au bureau de la compagnie et se rapportait à une quantité fixe de 30 tonnes de charbon mou.

L'honorable juge Martineau, qui présidait la Cour, trouva que le marché réellement intervenu avait eu lieu lors de la visite de Annot au bureau du demandeur et donna raison à ce dernier, déclarant les offres insuffisantes et condamnant la défenderesse à payer tout le montant réclamé d'elle.

En appel, la cause fut plaidée devant les honorables juges Flynn, Bernier et Hall.

La Cour d'appel a renversé le jugement du juge Martineau, affirmant que le marché entre les parties était intervenu et ne pouvait intervenir qu'au bureau de la Compagnie lors de l'entrevue du demandeur avec le gérant, M. Lundy et son interprète, M. Hébert, et que rien ne s'était passé ni ne pouvait se passer lors de la visite de Annot à l'établissement du demandeur qui pût modifier ce marché.

Or, il ne s'était agi alors que d'une quantité de 30 tonnes de charbon.

Les offres ont donc été déclarées suffisantes, et l'action du demandeur a été renvoyée, avec dépens de contestation.

Dans la seconde cause, le demandeur J. A. Cadotte réclamait de la défenderesse la remise d'un billet promissoire de \$1,100.00 signé par un nommé Alfred Camaraire, de St-Jean, ou, à défaut de telle remise dans le délai qui était ordonné à ce sujet, le remboursement du montant du di billet.

La défenderesse avait plaidé, en substance, qu'ayant reçu le billet pour collection, elle l'avait envoyé à sa succursale de St-Jean pour présentation au signataire à son échéance, et que ce signataire ayant refusé de le payer en prétendant qu'il ne le devait pas, il revint à St-Hyacinthe, puis, dans les jours qui suivirent, fut remis à son propriétaire M. J. A. Cadotte, qui prétendit alors qu'il allait se rendre à St-Jean lui-même rencontrer son débiteur Camaraire.

Elle ajoutait que depuis lors billet n'était jamais revenu en session, taxant de tentative de chantage la réclamation qui lui était faite, et alléguant d'une manière spéciale que le demandeur n'ayant jamais osé la pour-uivre du vivant de son gérant du temps M. P. A. Labadie, s'était empressé de prendre son action une fois ce dernier décédé.

La Cour, présidée par l'honorable juge Arthur Bruneau, avait renvoyé l'action à St-Hyacinthe, parce que le poids de la preuve mise au dossier conduisait à la conclusion et à la conviction que le demandeur avait réellement eu et reçu son billet.

C'est de ce jugement qu'il y eut appel.

Les honorables juges Flynn, Bernier et Hall, après une analyse très complète de tous les incidents fort nombreux de la cause, ont été unanimes à confirmer la décision du juge Bruneau.

Buvez à la Santé de vos amis avec le meilleur Gin, le **Gin Canadien Melchers Croix d'Or**

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:  
Gros, 42 onces \$3.80 - Moyens, 26 onces \$2.55 - Petits, 10 onces \$1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

## Gin Canadien ~ MELCHERS

CROIX - D'OR

### CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 4 Janvier, 1924, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine sur la route entre ST.BONAVENTURE & ST-PIE DE GUIRE à commencer le 1er Avril 1924 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Bonaventure et St-Pie de Guire et au bureau du Surintendant du District Postal, Montréal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission, du surintendant de district.

Montréal 22 Novembre 1924  
VICTOR GAUDET,  
Administrateur des Postes.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 11 janvier, 1924 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale No 1 de ST-JUDE à commencer le 1er avril, 1924 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de ST-JUDE et au bureau du Surintendant du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal  
Montréal, 27 novembre, 1923  
VICTOR GAUDET  
Surintendant Intérimaire.  
30nv 7 14d6

### DEUX DECISIONS DE LA COUR D'APPEL

La Cour d'Appel, juridiction des trois juges, a rendu, mercredi, jugement dans les causes d'Anthime Cadorette contre Penmans Limited, et de J.-A. Cadotte contre la Banque Nationale.

Ce sont là deux causes bien connues du public de St-Hyacinthe qui fréquente les séances du tribunal.

Dans la cause Cadorette contre Penmans Limited, le demandeur réclamait de la défenderesse \$883.-46 pour 34 tonnes et 140 livres de charbon mou qu'il prétendait lui avoir vendues au prix de \$14.00 la tonne, et pour 15 tonnes et 1620 livres de poussière de charbon également vendues à \$8.00 la tonne.

Dans son plaidoyer, la défenderesse admettait avoir acheté la poussière de charbon ainsi que 30 tonnes de charbon mou, mais alléguait que la balance de 24 tonnes et 140 livres avait été transportée sur son terrain frauduleusement et indument et qu'elle ne la devait pas.

La défenderesse avait donc offert le prix de 30 tonnes de charbon et celui de la poussière de charbon, ainsi que la valeur des 24 tonnes et 140 livres qu'elle n'avait

Abonnez-vous et Annoncez dans

LE CLAIRON

# ETAT CIVIL

## Cathédrale

### BAPTEMES

Nov. 15—Joseph, Cléophas, Adrien, fils de Sigetroid Bessette et de Apolline Pérusse, Parrain et marraine, Cléophas Clainget et Rachel Bessette.

" 16—Joseph, Charles Emile Guy, fils de Aimé Roy et de Juliette Choquette, Parrain et marraine, Joseph Roy représenté par Jean-Jacques Roy, et Léocadie Bourgeois.

" 18—Joseph, Germain, Claude, fils de Wilfrid Beaulac et de Armanda Charbonneau, Parrain et marraine, Les Charbonneau et Evelina Charbonneau.

" 20—Joseph, Gilles, Marcel, fils de Bernard Bouchard et de Lucienne Leduc, Parrain et marraine, Emile Bouchard et Bernadette Ledoux.

" 21—Joseph, Laurent, fils de Laurent Blanchette et de Albina Dupuis, Parrain et marraine, Wilfrid Daviau et Adéline Girard.

" 21—Marie, Madeleine, Paulette, fille de Léopold Champagne et de Juliette Madore, Parrain et marraine, H-Paul Madore et M. Alice Jacques.

" 22—Marie, Cécile, Irène, fille de Ferdinand Girouard et de Fabiola Lapierre, Parrain et marraine, Hormisdas Lapierre et Alexandrina Sylvestre.

" 25—Joseph, Florent, Vilalis, fils de Elzéar Bouffard et de Georgiana Robin, Parrain et marraine, Arthur Robin et Eva Boulay.

" 27—Joseph, Valmore, Jules, Guy, fils de Couillard St-Germain et de Eva L'Heureux, Parrain et marraine, Valmore Dusault et Léonora Lamoureux.

### MARIAGE

Nov. 13—Entre Alfred Lebrun veuf de Marie-Louise Plante, et Marie-Salomé Bourgeois, fille de feu Pierre Bourgeois et de feu Aurélie Marcotte, tous deux de cette ville.

### SEPULTURES

Nov. 16—Gaston Robert, fils de Roméo Robert et de Marie-Rose Jodoin, 5 semaines.

" 19—Pierre St-Pierre, époux de feu Adélaïde Lambert, 85 ans

" 20—Adoïda Sévigny, époux de Napoléon Plante, 49 ans.

## Paroisse Notre-Dame

### BAPTEMES

Nov. 17—Joseph, Paul-Emile, fils de Antonio Flibotte et de Alberta Girouard, Parrain et marraine, Emile Girouard et Maria Bourque.

" 18—Marie, Gabrielle, Imelda, fille de Gaston St-Pierre et de Eva Dumas, Par-

rain et marraine, Théophile-Alexis St-Germain et Imelda St-Pierre.

" 82—Joseph, Fernand, Marcel, fils de Emile Lemoine et de Rosilda Provençal, Parrain et marraine, Camille Provençal et Marie Provençal.

Nov. 17—Sophie Mailhot, épouse de Arthur Lamothe, 72 ans.

" 19—Emérentienne Gagnon, épouse de Ulric Fontaine, 24 ans.

" 20—Hermine Gendron, dite Soeur de l'Annonciation, des Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, fille de feu Jacques Gendron et de feu Luce Morin dit Valcourt, 88 ans.

" 21—Frédéric Brodeur, épouse de feu Alphonsine Reauregard, 77 ans.

## Le Sentier du Bonheur

C'est le titre de la grande pièce en cinq actes que M. Julien Daoust présente, demain soir, au théâtre Corona. Samedi dernier, le public a été plus ou moins satisfait de la pièce qui a été jouée, et du jeu des acteurs. Le spectacle de demain soir lui fera pleinement oublier cette contrariété. M. Julien Daoust nous assure que les rôles seront sus et que rien ne languira.

Nous verrons, dans les principaux rôles: MM. Julien Daoust, Edmond Daoust, J. St-Pierre, L. Gosselin; Mmes Liane Valda, Ella Duval et Blanche Saulier.

Les prix sont toujours populaires: 55 et 45 cents, taxe incluse.

## LE GOUVERNEUR A ST-HYACINTHE

Lord Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, visitera St-Hyacinthe le 11 décembre prochain. M. le maire T. D. Bouchard en a été avisé officiellement. La réception aura lieu au théâtre Corona, et Son Excellence ira visiter les orphelins et nos principales maisons d'éducation.

## IL PART POUR HULL

Les amis de M. Henri Demers, payeur à la Banque Montréal de St-Hyacinthe, ont appris avec regret la nouvelle de son prochain départ pour la succursale de la Banque Montréal à Hull.

M. Henri Demers, qui est un jeune homme très jovial et très sympathique, compte un grand nombre d'amis, parmi la jeunesse de notre ville, auxquels il laissera un excellent souvenir.

## ELLE A GAIN DE CAUSE

Nous avons parlé, la semaine dernière, d'une action prise par Mme Valin, autrefois de St-Hyacinthe, contre M. Wester, de cette ville, en réclamation d'une somme de \$93.00, parce que M. Wester, ayant accepté une proposition de Mme Valin pour le transports de certains meubles de St-Hyacinthe à Montréal, il arriva qu'un certain paquet qu'elle avait mis dans la voiture ne se trouva pas parmi ceux déposés dans le logement qu'elle devait occuper à Montréal. Et, nous disions aussi que cette cause avait été plaidée devant le magistrat Emile Marin, qui avait pris l'affaire en délibéré.

Or, lundi de cette semaine, le magistrat Marin, en rendant son jugement, a condamné M. Wester à payer à Mme Valin le plein montant de sa réclamation, soit \$93.00.

## DONS A L'ECOLE DE PEMBROOKE

Dimanche dernier, les jeunes gens qui font partie de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Hyacinthe, à une réunion qu'ils eurent, décidèrent de souscrire la somme de \$25.00, pour venir en aide à la nouvelle école libre de Pembroke.

Et, la semaine dernière, à l'occasion de la fête patronale des RR. SS. de la Présentation, les élèves de l'Ecole Normale de St-Hyacinthe, ont, elles aussi, souscrit la somme de \$50.00 pour venir en aide à cette même école.

## MISE AU POINT

M. Ernest Benoit, grand connétable de ce district, désire informer le public que, contrairement à certaines rumeurs mises en circulation, il continue toujours d'exercer ses fonctions d'huissier en plus de sa charge de grand connétable, et il est faux qu'il ait été remplacé, comme huissier, par M. Armand Cadorette, qui a également été appelé à exercer ces fonctions, il y a quelques mois.

## Elle recommande Vicks contre les rhumes des Bébé

Une mère de la Nouvelle-Ecosse ne jure que par l'onguent à évaporation.

Certains enfants semblent contracter un rhume à la suite d'un autre et n'ont jamais la chance de reconstituer leurs forces. Ceci est de nature à les rendre chétifs et délicats et retarde de plusieurs mois leur développement.

Tous les jours, un nombre croissant de mères découvrent que c'est avec Vick VapoRub, l'onguent à évaporation s'appliquant à l'extérieur, qu'elles peuvent le mieux enrayer un rhume. Tout en faisant fonction de liniment ou d'emplâtre, il est aussi inhalé comme une vapeur et pénètre ainsi immédiatement dans la gorge et les poumons. Le rhume est souvent enrayer en une nuit.

Vicks agit aussi promptement contre le croup et est également efficace contre contusions et démangeaisons de la peau.

Mme Sherman Black, du No 3 Silver Street, Anherst, Nouvelle-Ecosse, écrit: "J'ai fait l'essai de Vicks Vapo-Rub sur mon bébé de treize mois qui avait la bronchite. Cela lui dégagait la respiration, alors qu'il suffoquait. Vicks fut aussi bienfaisant pour mon autre petit garçon qui avait le croup. Je recommande à tous ceux qui souffrent d'un rhume de quelque nature qu'il soit de recourir à Vick. Je crois que c'est le meilleur remède que j'aie jamais essayé, et j'en ai essayé beaucoup, contre la bronchite. J'avais même fait venir des remèdes d'Angleterre, mais aucun ne m'a donné autant de satisfaction que Vicks."

A toutes les pharmacies 50c le jarre. Pour paquet d'essai gratuit, écrire à la Vick Chemical Co, 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P. Q.

Bien que Vick soit un article nouveau au Canada, la vente en est considérable aux Etats-Unis. Plus de 17 millions de jarres en usage annuellement

## AFFECTIONS DE LA DENTITION

Le temps de la dentition du bébé est une époque d'inquiétude et d'anxiété pour la plupart des mères. Les tout petits deviennent maussades, revêches, leur petit estomac devient bouleversé et la constipation et les coliques se déclarent. Pour rendre facile la période de dentition du bébé l'estomac et les intestins doivent être maintenus doux et réguliers. Ceci peut être accompli par l'emploi des Pastilles Baby's Own — le laxatif idéal pour les tout petits. Les pastilles sont un soulagement sûr pour tous les maux tenins de l'enfance tels que constipation, coliques, indigestion, rhumes et fièvres simples. Elles font toujours du bien, jamais de dommages. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 25 centins la boîte par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

## LES MAUX D'ESTOMAC DUS A LA PAUVRETE DU SANG

Ils disparaissent généralement lorsque le sang est rendu riche et rouge.

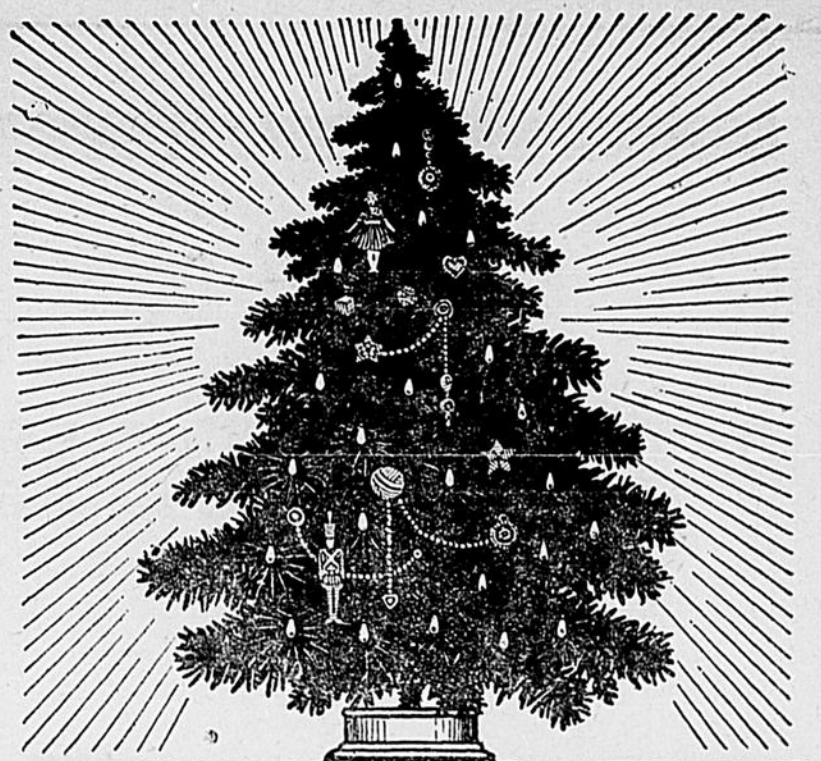
Le sang pauvre est une des causes les plus communes des maux d'estomac. Il affecte très rapidement la digestion. L'activité des glandes qui fournissent les fluides digestifs est diminuée, les muscles de l'estomac sont affaiblis et il existe une perte de force nerveuse. Dans cet état de santé, rien ne restaurera plus rapidement l'appétit, la digestion et la nutrition normale qu'un bon sang riche, rouge.

Les Pilules Roses du Dr Williams agissent directement sur le sang, le rendant riche et rouge, et ce sang ainsi enrichi renforce les nerfs affaiblis, stimule les muscles fatigués et éveille l'activité des glandes qui fournissent les fluides digestifs. Ceci est démontré par un appétit amélioré et bientôt l'effet de ces pilules enrichissantes du sang est évident dans l'organisme entier. Vous constatez que ce que vous mangez ne vous cause aucun malaise, et que vous êtes vigoureux au lieu d'être irritable, si vous avez des douleurs déprimantes et des symptômes d'indigestion sous une forme quelconque, vous devriez prendre des Pilules Roses du Dr Williams et profiter du meilleur état dans lequel elles mettront votre sang.

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes, où on peut se les procurer par la poste à 50 centins la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann.)

## CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

Des changements ecclésiastiques viennent d'être faits dans le diocèse de St-Hyacinthe, à la suite desquels M. l'abbé Honorat Gendron, qui desservait la paroisse de St-Marc sur Richelieu, pendant l'absence en Europe de M. l'abbé J. P. Laberge, curé, devient vicaire à la cathédrale de St-Hyacinthe; M. l'abbé Alphonse Gervais, vicaire à St-Césaire, sera vicaire à Farnham; et M. l'abbé Omer Lafleur, desservant à St-Jean-Baptiste de Rouville, ira remplacer M. l'abbé Alphonse Gervais, comme vicaire à St-Césaire.



## Que vos souhaits de joyeux Noël soient accompagnés d'utiles cadeaux électriques

Rien ne saurait être plus acceptable. Vous ne pourriez, nulle part ailleurs, vous procurer pour un déboursé si minime, des articles vous donnant tel service, ainsi qu'un confort si pratique.

Préparez votre liste de Cadeaux de Noël dès maintenant. Inscrivez sur cette liste les noms de ceux que vous ne voulez pas oublier, et au côté de ces noms indiquez lequel de ces cadeaux électriques vous leur donnerez.

## QUELQUES IDEES QUI POURRONT VOUS AIDER DANS VOTRE CHOIX

Fers à Repasser	\$4.90	Grills	\$12.50
Grille-Pains	6.75	Coussins	9.00
Fers à Friser	3.50	Chaufferettes	10.00
Lampes Portatives	6.00	Vibrateurs	7.00
Percolateurs	12.50	Moteurs pour Machines à Coudre	21.50

ou bien encore si vous désirez choisir parmi les plus gros articles, tels que Vacuettes, Poêles, Machines à Laver pouvant être achetées d'après notre plan d'économies mensuelles.

Southern Canada Power Company Limited



# THEATRE CORONA EXTRA ! EXTRA !

Deux Représentations seulement. Ne l'oubliez pas.

Vendredi en Soirée - Samedi en Matinée  
30 Nov. et 1er Déc.

MARY CARR  
DANS

## Les Ailes d'Argent 9 Rouleaux

Qu'on se rappelle de la fameuse MARY CARR qui a fait pleurer tout le monde dans OVER THE HILL? Venez la voir dans sa plus célèbre production.

UN TRIOMPHE DE L'AMOUR MATERNEL.

Pères, Mères, Enfants, "Les Ailes d'Argent" tout le monde, voyez

HORAIRE SPECIAL

GAZETTE illustrée, COMEDIE, et 7ième épisode de

## Les Jours de Buffalo Bill

Samedi Soir, 1er Décembre

M. JULIEN DAoust présente

## LE SENTIER DU BONHEUR

(Voyez les affiches)

Pièce en 5 actes

DIMANCHE ET LUNDI, 2 ET 3 DECEMBRE

## VIOLA DONA

UNE DES PREMIÈRES ÉTOILES DE L'ÉCRAN, dans

## UN BRUIT DANS NEWBORO

GAZETTE illustrée, COMEDIE, et 2ième épisode de  
Le Tour du Monde en 18 Jours